

M2 Droit Processuel Année universitaire 2023/2024 – Session 2

CE CALENDRIER TIENT LIEU DE CONVOCATION

MODULE	MATIERE	ETUDIANT	ENSEIGNANTS	DATE ET HORAIRES DE L'EPREUVE	MODALITES	SALLE
S1 / UE2	Contentieux de la peine	Alice HIBON	J.M. BENEY	Jeudi 4 Juillet 2024 – 10h à 12h	Codes Pénal et Procédure pénale autorisés	212 D/L

- Les étudiants doivent se présenter dans la salle d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve munis de leur carte d'étudiant.
- L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée.
- Les candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen durant la première heure, quelque-soit la durée de l'épreuve.
- Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.

Dijon, le 5 juin 2024
La Responsable Scolarité de l'UFR DSEP
Maud LE BARBANCHON

